

Envoyé en préfecture le 02/04/2025 Reçu en préfecture le 02/04/2025 Publié le **0** 4 AVR. 2025 ID: 062-216204735-20250327

DCM 25.01.06

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2025 Date de convocation : 20 mars 2025

Objet: Autorisation de signature de mandats avec les agences immobilières de la commune

Votes pour : 26

Vote contre: 0 Abstention:

0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents: M. David THELLIER - M. Éric HEUGUE - Mme Laurie LECRINIER -M. Laurent DANEL – Mme Nathalie LEGRAND – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Sébastien MILON - Mme Aude DERVILLERS - Mme Marie-France VERREMAN - Mme Marie-Paule CLAREBOUT -Mme Véronique LUPART – M. Vincent GALLOIS – Mme Hélène BARRAS – Mme Caroline BERROD – M. Michaël DELHAYE - M. Maxime THERY - Mme Micheline DAUTRICHE - M. Pascal GANTOIS -Mme Nathalie DELZONGLE - M. Thierry DISSAUX - Mme Frédérique SAUVAGE - M. Michel BINCTEUX - M. Didier RINGARD, formant la majorité des membres en exercice.

## Membres excusés ayant donné procuration :

- Mme Stéphanie DELMARE a donné procuration à M. Michaël DELHAYE;
- M. Benoît COUPET a donné procuration à M. Sébastien MILON;
- Mme Séverine GODART a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER.

Membres absents: M. Stève CAMPAGNE - Mme Noémie MATTON - Mme Céline COTTREZ.

Madame Aude DERVILLERS est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Dans le cadre de la mise en vente de divers biens immobiliers communaux, Monsieur le Maire suggère à l'assemblée de faire appel aux agences immobilières de la commune.

Il précise qu'il convient d'autoriser la signature des mandats correspondants, étant entendu que ces derniers ne seront pas exclusifs.



Envoyé en préfecture le 02/04/2025 Reçu en préfecture le 02/04/2025 Publié le **0 4 AVR. 2025 5** <sup>2</sup>**LO** ID : 062-216204735-20250327-25\_01\_06-DE

DCM 25.01.06

Monsieur le Maire sollicite donc l'accord du conseil municipal pour la signature de mandats avec les agences immobilières de la commune.

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise la signature de mandats auprès des agences immobilières de la commune, et précise que les mandats concernés ne seront pas exclusifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Maire,

David THELLIER
Maire de la Commune de
ISBERGUES
1 avr. 2025

**David THELLIER** 

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.